

Baie de Saint-Brieuc : Étude de vulnérabilité au risque inondation et submersion

Dossier de la rédaction de H2o
November 2025

Chargée de la gestion des systèmes d'endiguement, l'agglomération de Saint-Brieuc a demandé au CEREMA de l'accompagner dans la réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité au risque inondation et submersion dans la baie, et d'un plan d'action destiné à réduire les impacts de ces phénomènes, seuls ou conjugués.

Le territoire du fond de baie de Saint-Brieuc connaît un risque d'inondations dues à la fois à des débordements des cours d'eau et à des submersions marines, des aléas qui vont s'amplifier et devenir plus fréquents avec le changement climatique et l'élévation du niveau marin. Dans le cadre de la compétence GEMAPI, Saint-Brieuc Armor Agglomération est devenue gestionnaire des systèmes d'endiguement permettant de protéger une partie de la population sur le fond de baie. L'agglomération s'est aussi engagée en 2024 dans des études préalables à l'élaboration d'un PAPI. L'étude EC confiée au CEREMA, fondée sur un diagnostic de vulnérabilité, permet : d'une part, d'améliorer la connaissance sur l'exposition du territoire face aux risques d'inondation ; d'autre part, d'identifier des alternatives et/ou des mesures complémentaires aux mesures de gestion des ouvrages de protection lesquelles pourront alimenter le PAPI.

Le territoire de l'étude est composé de trois communes : Langueux, Yffiniac et Hillion, dont 13,4 % est exposé à un risque d'inondation.

CEREMA